

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Camion (châssis)	TREMO	Junior	CH 3819 01

Constructeur TREXLE GmbH, Maschinen- und Gerätebau, D-7730 VS-Pfaffenweiler  
 Identification sur la plaquette du constructeur "Junior"  
 devant le N° du châssis "14/./"  
 Plaquette constructeur dans la cabine, à droite à l'avant  
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le cadre, devant l'essieu avant (basculer la cabine)  
 Identification du moteur "NE" à droite, sur le bloc au-dessus de la pompe à eau  
 Importateur principal Robert AEBI AG, 8023 Zürich  
 Véhicule homologué 14/11/C017

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique, assistance hydraulique  
 Transmission entraînement hydrostatique  
 Nombre de vitesses 2 Entraînement toutes roues \*  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits le réservoir de liquide de frein visible pour le cond.

**Moteur**  
 Marque F O R D Type NE  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant B Position au centre  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4  
 Alésage 90,82 Course 76,95  
 Cylindrée 1993 CV-impôt 10,15  
 Puissance en kW 41 (DIN) à t/min 2950  
 Bruit à l'arrêt 75,5 dB/A à t/min 2215  
 Silencieux 1 pot 340 x 240 x 100 mm  
 Mesure des gaz CO 3,5 % à 870 t/min  
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie** cabine avancée  
 Nombre de portes 2 Compteur de vitesse km/h  
 Ceintures sécurité av - ar -  
 Cale 285x150x170 mm Rétroviseurs gauche + droite  
 Antivol -  
 Nombre de places t 2 av 2 centre - ar -  
 (dimensions avec le pont d'usine)  
 Dimensions §) intérieur extérieur  
 Longueur 1450 3160 Empattements 1800  
 Largeur 1260 1310 Essieu double av - ar -  
 Hauteur 300 1950 Voies av 1020 ar 1020  
 Porte à faux av - ar 870 Voies av - ar -  
 ar 500 490  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - Braquage o g 7000 d 7000

**Poids** §) avant arrière total  
 Poids à vide 1140 560 1700 +)  
 Charge utile - - 3700  
 Poids total - - 3700  
 Poids garantis 3000 3000 3700  
 Pneus 10.0/75 - 15.3  
 Ply / bar 8 / 4,0 8 / 4,0  
 Charge 3000 3000  
 pour V max 40  
 Jantes 9.00 x 15.3 acier  
 mécanique automatique  
 Gar poids remorquable avec/sans frein 1500/750  
 Garantie poids de l'ensemble -  
 Poids remorquable testé 1500  
 Charge garantie sur le toit -  
 Vitesse maximale selon le constructeur 40 km/h  
 testée - km/h à t/min - au moteur - prise de force

Equipement	§) R (E)	
Feux de route	C (E)	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	R-S1 (E)	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	1 (E)	
Clignoteurs	av 1 (E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E)	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux amère de brouillard		
Feux complémentaires		
Eclairage plaque	1/ combiné	
Essuie-glace	1/ talai avec <del>3225</del> lave-glace	
Avertisseurs	HELLA E1 20024	
	ou d'autres modèles homologues	

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Camion	
Marque et type	T R E M'O	Junior
Homologation		
N°	CH 3819 01	
Carrosserie		
Places	total 2	avant 2
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant B
Charge utile	sel. le véhicule	CV-impôt 10,15
Poids total	3700	Cylindrée 1993

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

\* Entraînement : sur toutes les roues avec libération de la traction avant; blocage du différentiel arrière.

+ Poids : avec le mont d'usine

	AV	AR	total
à vide	1170 kg	630 kg	1800 kg
charge utile	350 kg	1550 kg	1900 kg
poids total	1520 kg	2180 kg	3700 kg

§) Pour d'autres carrosseries, les dimensions, les poids et l'équipement seront contrôlés à l'immatriculation.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 2 plombs: 1 sur vis de réglage du régulateur; 1 sur vis de réglage du moteur hydraulique;

159 - vitesse maximale ne dépassant pas 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire.